



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale et interdépartementale
de l'environnement, de l'aménagement
et des transports

Direction des routes d'Île-de-France (DiRIF)

DiRIF

Direction des routes d'Île-de-France Bilan des actions

2025



Sommaire

Édito	03
L'organisation de la DiRIF	04
Le projet de service de la DiRIF 2025-2029	06
Exploiter le réseau	08
La sécurité des agents	12
Entretien du réseau	13
Les actions en faveur de la transition écologique	18
Moderniser le réseau	20
Travailler à la DiRIF	25
Perspectives 2026	30

Édito

L'année 2025 aura été, pour la Direction des routes d'Île-de-France, à la fois une année de transformation mais également de poursuite de nos actions, avec la réalisation d'un programme annuel important d'entretien et de modernisation de notre réseau.

L'élaboration de notre projet de service, fruit d'une démarche participative, a constitué le fil rouge de l'année. L'objectif partagé était de définir un cap clair et ambitieux pour répondre aux grands enjeux des prochaines années en matière de sécurité des agents, de programmation des travaux et de renforcement de la connaissance de notre patrimoine, sans oublier l'amélioration de notre fonctionnement interne et notamment l'ensemble des fonctions supports. Dans ce cadre, nous avons également structuré notre action en faveur de la transition écologique, qui va se traduire par la mise en œuvre d'une feuille de route avec des actions concrètes en matière de sobriété énergétique, de gestion de l'eau et des déchets et de protection de la biodiversité, s'inscrivant dans la continuité de toutes celles déjà engagées.

L'année 2025 restera surtout gravée dans nos mémoires comme une année marquée par une tragédie, celle qu'on redoute toujours en tant qu'exploitant : la perte de l'un des nôtres. Le 14 mai 2025, deux de nos agents d'exploitation du centre de Fontenay-en-Parisis ont été percutés par un poids-lourd alors qu'ils intervenaient sur la bande d'arrêt d'urgence de la RN1104 au niveau du Mesnil-Amelot : M. Frédéric Jeannot perd la vie tandis que M. Pascal Tel ressort grièvement blessé de l'accident. Cette épreuve nous rappelle, avec une force brutale, les risques encourus par nos agents sur le terrain et l'exigence absolue qui doit guider chacune de nos actions en matière de prévention des accidents et plus largement de sécurité.

Ce drame a été l'élément catalyseur de notre démarche « 100% sécurité » engagée dans le cadre du projet de service, qui vise à bâtir une culture commune de la sécurité au sein de la DiRIF en renforçant le contrôle des règles, en évaluant les procédures existantes et en facilitant l'échange des bonnes pratiques. La sécurité n'est pas une option, elle doit être inhérente à toutes nos actions sur le réseau.

Malgré ce drame, l'année 2025 a démontré à nouveau la capacité de mobilisation sans faille des agents de la DiRIF pour assurer nos missions essentielles de service public, avec un professionnalisme que nous tenons à saluer. Avec un budget annuel de 220 millions d'euros pour l'entretien et l'exploitation et de 100 millions d'euros pour le volet modernisation du réseau, 2025 aura été une année marquante à plusieurs titres :

- une programmation dense des travaux de régénération de notre patrimoine, avec la moitié des travaux de rénovation de chaussées réalisés pendant l'été pour limiter au maximum la gêne occasionnée aux usagers le reste de l'année ;
- des investissements en nette augmentation pour la maintenance et la modernisation des tunnels, avec en particulier le démarrage des travaux de modernisation du tunnel de Chennevières ;
- le lancement de l'expérimentation de voies réservées aux mobilités partagées sur les autoroutes A1 et A13 dans le cadre du volet héritage des JOP 2024 pour favoriser le covoiturage ;
- la poursuite de notre accompagnement auprès des acteurs des territoires pour les réalisations des projets d'aménagement en interface avec notre réseau, avec des opérations d'ampleur (Ring des Ulis, diffuseur A86 de Vélizy-Villacoublay, ligne 17 du Grand Paris etc.).

Ce bilan de nos actions illustre à ce titre parfaitement l'ampleur de notre engagement mais également la diversité de la tâche qui nous incombe au quotidien pour exploiter, entretenir et moderniser le réseau, avec l'objectif d'offrir toujours la meilleure qualité de service possible à nos usagers et aux territoires.



Emmanuelle Gay

Directrice Régionale et Interdépartementale de l'Environnement, de l'Aménagement et des Transports d'Île-de-France



Jacques Salhi

Directeur Régional et Interdépartemental adjoint de l'Environnement, de l'Aménagement et des Transports d'Île-de-France
Directeur des routes d'Île-de-France

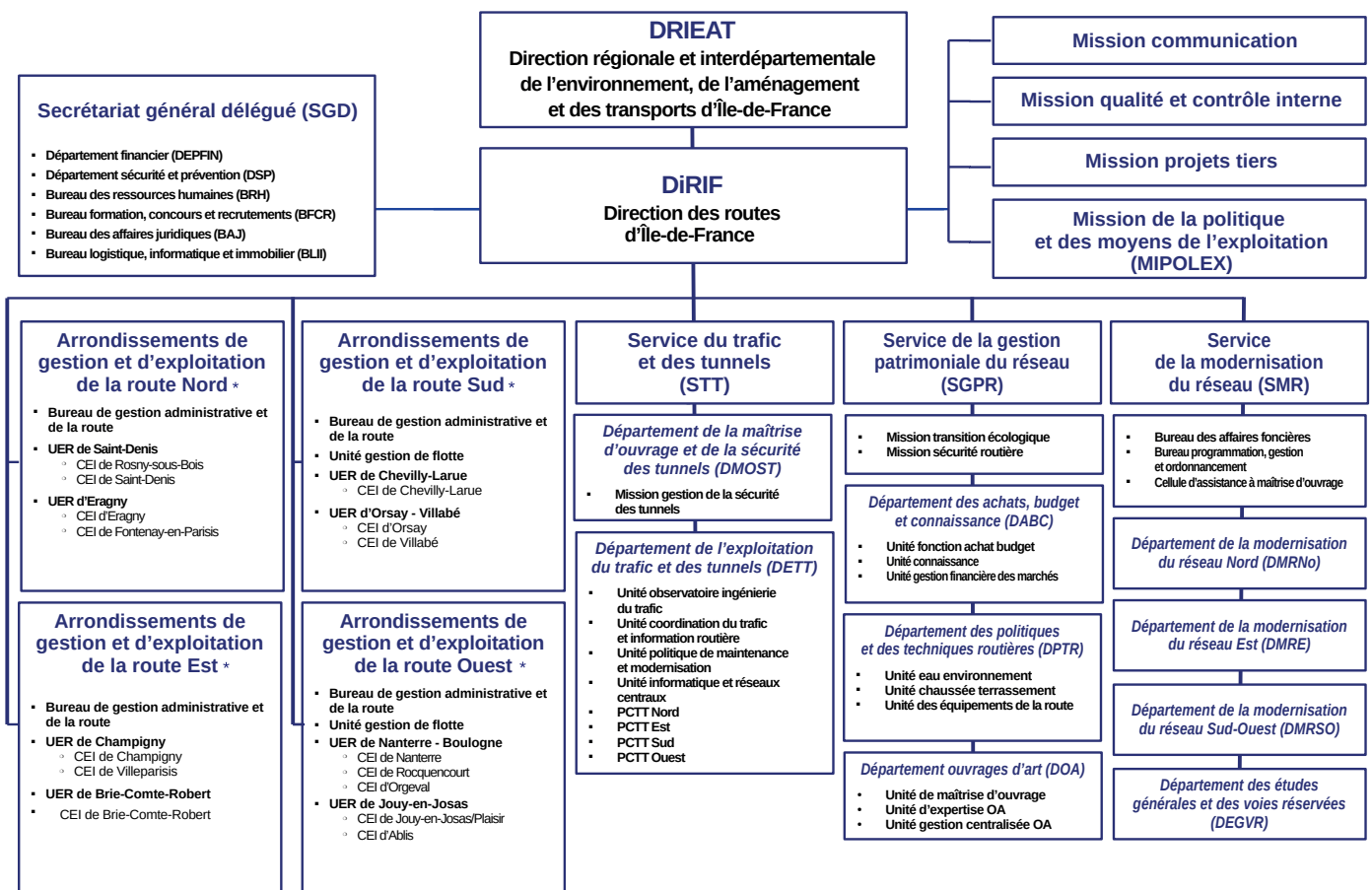
L'organisation de la Direction des routes d'Île-de-France (DiRIF)

La Direction des routes d'Île-de-France (DiRIF) est un service déconcentré du ministère chargé des transports, placé sous l'autorité du Préfet de la région Île-de-France, préfet de Paris, coordinateur des itinéraires routiers, au sein de la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement, de l'Aménagement et des Transports (DRIEAT), une spécificité de l'Île-de-France par rapport aux 10 autres directions interdépartementales des routes de France.

La DiRIF est le gestionnaire du réseau routier national francilien, qui représente 1 100 kilomètres d'autoroutes et de routes nationales, dont 400 kilomètres de bretelles, 340 échangeurs, 25 tunnels routiers de plus de 300 mètres et 2 000 ouvrages d'art (ponts, murs de soutènement, tranchées et couvertures). Son rôle est d'exploiter, d'entretenir et de moderniser le réseau.

Notre organisation

La DiRIF compte environ 940 agents, dont 45 % d'agents d'exploitation intervenant au quotidien sur le réseau, répartis sur 24 sites en Île-de-France. Son siège est situé à Créteil (94).



* Réorganisation de l'AGER en cours



Nos missions

Exploiter le réseau pour garantir aux usagers la meilleure qualité de service possible en toute sécurité

La DiRIF a pour mission d'exploiter un réseau situé au cœur d'une région stratégique où les enjeux de circulation sont majeurs. La DiRIF est garante de la sécurité des usagers et des intervenants sur son réseau. A ce titre, elle assure la gestion et la surveillance du réseau et de ses tunnels 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, afin de déclencher l'intervention des équipes en cas de panne ou d'accident et de nécessité de réparations en urgence, tout en informant les usagers en temps réel grâce à son service Sytadin. Les agents d'exploitation de la DiRIF réalisent également les fermetures programmées de nuit, nécessaires à la mise en œuvre des travaux d'entretien indispensables à la viabilité et à la sécurité du réseau.



Entretenir la route pour préserver sa durabilité

La DiRIF entretient le patrimoine routier national francilien. Elle rénove les chaussées, entretient les ouvrages d'art ainsi que les réseaux d'assainissement et maintient à niveau les équipements de la route (signalisation, glissières de sécurité, éclairage public, panneaux à messages variables). Elle veille également à la bonne visibilité du réseau (élagage de la végétation), à sa propreté ainsi qu'à la préservation de la faune et de la flore dans un objectif d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets.



Moderniser la route pour l'adapter aux évolutions sociétales et technologiques

La DiRIF aménage et modernise le réseau routier pour l'adapter aux nouvelles mobilités ainsi qu'aux évolutions sociétales et technologiques. Dans ce cadre, elle assure la maîtrise d'ouvrage des opérations de modernisation inscrites au Contrat de Plan État-Région Île-de-France (CPER) : construction et réaménagement de routes, mise en œuvre de mesures de protection des riverains contre les nuisances liées à la circulation et développement des nouveaux usages de la route à travers la création d'un réseau de voies réservées aux transports en commun et au covoiturage. Elle accompagne également les projets d'aménagement en interface avec le réseau routier national, contribuant ainsi au développement des territoires.





Le projet de service de la DiRIF 2025-2029



La DiRIF a engagé dès la fin de l'année 2024 une réflexion sur son organisation et ses priorités pour les prochaines années, qui s'est poursuivie en 2025. Riche de l'expérience des Jeux Olympiques et Paralympiques et des progrès permis grâce au précédent projet de service 2020-2024, la DiRIF a établi son nouveau projet de service pour la période 2025-2029 afin de consolider tous les acquis et de continuer à progresser pour relever les défis attachés à la gestion et l'exploitation du réseau routier national francilien, une infrastructure structurante pour la région Île-de-France.

Le projet de service de la DiRIF s'inscrit par ailleurs dans une dynamique nationale aux côtés des autres DIR dans le cadre posé par le projet stratégique commun à l'échelle du réseau routier national. Il s'intègre également pleinement au sein du projet stratégique de la DRIEAT dont la raison d'être est partagée : la DiRIF, par son action sur le territoire, contribue à améliorer le cadre de vie des Franciliens en s'appuyant sur une expertise technique reconnue, en intégrant dans ses missions les enjeux en matière de transition écologique et en accompagnant les acteurs locaux dans la mise en œuvre de leurs projets d'aménagement.

Une démarche placée sous le signe du collectif !

Après un diagnostic global du fonctionnement de la DiRIF, des orientations stratégiques prioritaires ont été identifiées par la Direction et partagées avec l'encadrement à l'occasion d'un séminaire en mars 2025.

Ces axes de travail ont ensuite été déclinés concrètement en 7 chantiers et 10 sous-chantiers avec des pilotes et co-pilotes, désignés parmi les encadrants de la DiRIF.

Cette démarche collective a été partagée au fil de l'eau avec le comité de direction de la DiRIF, les instances de dialogue social mais également l'ensemble des agents, au travers de l'organisation de plusieurs réunions d'informations.

La démarche s'est conclue par un séminaire réunissant les cadres en décembre 2025, pour partager les orientations stratégiques et les actions à mettre en œuvre.





Nos orientations stratégiques

Le projet de service est structuré en 5 orientations stratégiques, des axes majeurs qui guident l'action collective pour les années à venir et permettent d'aligner les priorités de l'ensemble des services de la DiRIF.

Elles se traduisent par des axes opérationnels, qui se déclinent ensuite en actions concrètes à mettre en œuvre.

1 Inscrire la DiRIF dans une démarche durable pour la sécurité des agents : « 100 % sécurité »

- Renforcer le suivi des accidents et des agressions des agents
- Instaurer une communication continue en interne sur la sécurité
- Professionnaliser les interventions sous circulation des agents
- Renforcer les moyens techniques et matériels de sécurité
- Mieux informer les usagers de la route de nos interventions

2 Soutenir efficacement les agents de la DiRIF au quotidien

- Renforcer l'accompagnement quotidien des agents en matière de ressources humaines
- Accompagner la montée en compétences des métiers
- Elaborer une démarche efficiente et attractive sur nos recrutements

3 Améliorer la transversalité et la collaboration entre les services métier et dans les territoires

- Consolider et renforcer les fonctions ressources (finances, foncier, achats, immobilier)
- Bâtir une action coordonnée des services en réponse aux enjeux écologiques
- Conforter le suivi et la mise en œuvre de la politique de sécurité des tunnels
- Renforcer le rôle de pilotage de la politique d'exploitation de la MIPOLEX en appui à toute la filière exploitation
- Développer les réseaux métiers à la fois en interne mais aussi avec les autres DIR

4 Développer notre capacité de production et sa qualité technique

- Améliorer la connaissance du patrimoine
- Augmenter les capacités d'entretien du réseau et développer les travaux en régie
- Développer l'expertise en matière de sécurité routière
- Renforcer l'accompagnement des territoires et le pilotage des projets d'aménagement en interface avec le réseau de la DiRIF

5 Pérenniser nos systèmes d'exploitation et de gestion du trafic au service des usagers

- Contribuer au développement du Système d'Aide à la Gestion du Trafic (SAGT) national
- Créer une imbrication plus forte entre la supervision et l'intervention
- Conforter la programmation des fermetures de réseau pour les besoins des travaux de modernisation, de régénération ou d'entretien
- Garantir une information fiable et de qualité pour les usagers

Exploiter le réseau

La gestion de la circulation

Si le réseau de la DiRIF ne constitue que 3 % de l'ensemble du réseau routier francilien (tous gestionnaires de voirie confondus), il concentre environ 25 % des déplacements en Île-de-France et se caractérise par des niveaux de trafic importants et un maillage dense des axes routiers.

Afin d'assurer sa surveillance, la DiRIF dispose de 4 postes de contrôle du trafic et des tunnels (PCTT) répartis par secteur géographique, ainsi que d'un centre régional de coordination du trafic (CCT), pour superviser la circulation sur le réseau 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

En cas d'incidents, les opérateurs au sein des PCTT déclenchent les actions et les interventions des agents d'exploitation de la DiRIF sur le terrain, en coordination avec les forces de l'ordre (la CRS autoroutière) présentes à leurs côtés dans chaque PCTT.

Au cours de l'année 2025, près de 45 000 interventions ont été réalisées par les agents sur le réseau, dont environ 42 000 liées à des véhicules en panne ou des accidents.

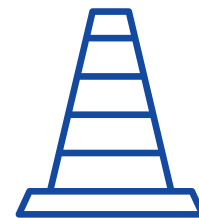
Au-delà de la gestion des incidents et accidents, ces interventions portent également sur des missions d'entretien (fermetures des axes en cas de travaux et/ou de réparation d'équipements, opérations de salage en période de viabilité hivernale, entretien des dépendances vertes...) et de viabilité du réseau comme la gestion du salage en période hivernale.



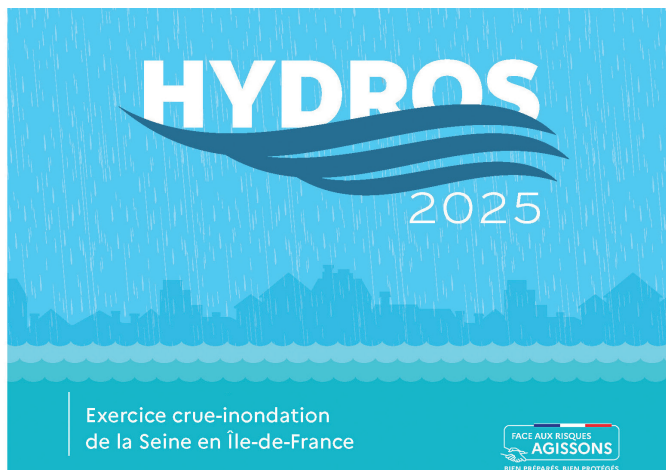
BAROMÈTRE MENSUEL DU TRAFIC

Un baromètre du trafic sur le réseau routier national est réalisé de façon mensuelle. Disponible sur le site Internet de la DiRIF, il indique la fréquentation moyenne sur le réseau, l'évolution des temps de parcours, le cumul des bouchons ainsi que les événements marquants.





Préparation à la gestion de crise : l'exercice crue-inondation HYDROS 2025



Afin de renforcer la préparation collective face au risque d'inondation, le Secrétariat général de la Zone de défense et de sécurité de Paris (SGZDS) de la préfecture de Police de Paris a organisé du 13 au 17 octobre 2025 un exercice d'ampleur, appelé « HYDROS 25 », simulant une crue importante de la Seine en Île-de-France, avec l'ensemble des acteurs de la sécurité civile mobilisés : des services de l'État aux collectivités locales en passant par les opérateurs d'infrastructures et les services de secours.

Labellisé « Journée nationale de la résilience », HYDROS 25 visait notamment à tester la coordination des acteurs dans une situation de crise d'ampleur ainsi que les dispositifs et plans de gestion de crise afin de vérifier leur efficacité et permettre de les ajuster, d'évaluer l'efficacité des procédures d'alerte et d'information de la population et d'éprouver les capacités d'évacuation massive en Île-de-France.

L'exercice HYDROS a ainsi permis d'approfondir la réflexion engagée sur les impacts d'une crue sur le réseau routier national francilien, afin d'établir une stratégie pour quantifier et réduire les risques face aux inondations.

La période de viabilité hivernale



Le dispositif annuel de viabilité hivernale, mis en place du 17 novembre 2025 au 16 mars 2026, a bénéficié d'un lancement à l'échelle nationale par le ministre des Transports, Philippe Tabarot, dans le cadre d'une visite au centre de Saint-Denis le 20 novembre 2025, en présence de la presse. L'occasion pour la DiRIF de présenter son organisation, notamment en gestion de crise !

L'Île-de-France a été ensuite touchée par un épisode neigeux au cours du weekend du 22 novembre. Des interventions de salage préventif avaient été déclenchées sur le réseau la veille, en raison des prévisions annoncées. Dans ce cadre, le ministre des Transports a convoqué une réunion au centre de crise Roquelaure pour faire un point sur l'impact de cette vague de froid sur la circulation et sur les transports, en présence de la DiRIF, de la DGITM, de la DGAC, de la préfecture de Police de Paris et des opérateurs de transport.

Dans la nuit du 22 au 23 novembre 2025, le Centre de Coordination du Trafic (CCT) de la DiRIF a été activé avec la présence d'un permanent météo pour surveiller l'évolution de la situation. Après une période de préparation, les interventions précuratives ou curatives se sont déroulées sur l'ensemble du réseau tout au long de la soirée et de la nuit. Aucune difficulté majeure n'a été rencontrée sur le réseau.

13 000

tonnes de sel
environ en stock

74

engins de service hivernal
répartis dans les centres
d'entretien et d'intervention

600

agents mobilisables 24h/24
dont environ 160 agents
d'intervention simultanément



Exploiter le réseau

La gestion des tunnels

La DiRIF gère un patrimoine de 25 tunnels de plus de 300 mètres pour un linéaire cumulé de 49 kilomètres. Elle est ainsi le premier gestionnaire de tunnels routiers de plus de 300 mètres en France. Tous les tunnels de la DiRIF supportent un trafic quotidien important, jusqu'à 200 000 véhicules par jour, dont 5 à 10 % de poids lourds.

Chaque tunnel est soumis à une autorisation de mise en service, attestant que tous les aspects de la sécurité sont pris en compte. Elle est délivrée par le Préfet de département, après la présentation d'un dossier de sécurité mis à jour tous les 6 ans. A la fin de l'année 2025, tous les tunnels franciliens étaient couverts par une autorisation de mise en service.

L'année 2025 a marqué le démarrage de nombreux projets structurants au long court, notamment sur le volet des investissements, avec la modernisation des éclairages, du réseau d'appel d'urgence (RAU) et la mise à niveau des réseaux incendie dans les tunnels de Saint-Cloud et de la Défense. La transmission du Dossier Préliminaire de Sécurité du tunnel de Taverny à la Préfecture du Val-d'Oise en fin d'année a constitué le dernier virage pour achever le programme de travaux de mise en sécurité des tunnels, lancé en 2008.

Enfin, la sécurité des tunnels repose également sur une activité quotidienne de maintenance et d'exploitation. En 2025, les gammes de maintenance des installations de sécurité ont été renforcées, les issues de secours sont à présent visitées mensuellement, ce qui représente plus de 3 600 visites par an. De nouveaux accélérateurs (ou ventilateurs) ont été mis en service à Saint-Cloud et la station de pompage de Nogent-sur-Marne a été rénovée. Ces opérations contribuent directement au maintien en condition opérationnelle des ouvrages.



LES EXERCICES DE SÉCURITÉ EN TUNNEL

En 2025, un progrès notable a été réalisé en matière de nombre d'exercices de sécurité organisés en tunnel, sur la base d'une nouvelle politique mise en place et d'un objectif cible de 15 exercices par an. Ainsi, 11 exercices ont pu être réalisés, dont 3 exercices au format cadre (sur table) et 8 exercices majeurs (sur le terrain).

Ces exercices jouent un rôle essentiel dans la formation et le maintien des compétences des personnels de la DiRIF et des différents acteurs externes (services de secours, forces de l'ordre, etc.). Ils permettent notamment de vérifier l'application des procédures de sécurité, d'évaluer la coordination interservices et de tester les équipements et installations garantissant la mise en sécurité de nos infrastructures.

Afin de partager la culture de sécurité en tunnel, l'exercice de sécurité du tunnel de Nogent-sur-Marne (94), qui s'est tenu dans la nuit du lundi 12 au mardi 13 mai 2025, a été ouvert à tous les agents de la DiRIF volontaires ainsi qu'à la presse. Des journalistes ont ainsi pu suivre une partie de l'exercice en présence des représentants de la Préfecture du Val-de-Marne et du maire de Nogent-sur-Marne, vice-président de l'EPT Paris Est Marne & Bois.



+ **Pour en savoir plus :** Consultez le bilan des actions 2025 pour la sécurité des tunnels sur le site Internet de la DiRIF.



L'accent mis sur la formation, le partage d'expérience et l'échange au sein des services métier de la DiRIF

La formation aux métiers de l'exploitation (QUAPODES, garanties minimales, déontologie, prévention des addictions etc.) s'est poursuivie tout au long de l'année 2025 avec une augmentation du nombre d'agents formés. Ces formations sont essentielles pour leur sécurité et celle des usagers. Afin d'améliorer le parcours d'intégration des nouveaux agents d'exploitation à la DiRIF après concours, des sessions de formation spécifiques d'une semaine ont été mises en place en fin d'année 2025.



Une période de formation spécifique à la viabilité hivernale

Si la préparation à la viabilité hivernale est anticipée bien en amont au travers d'un recensement des besoins et de la maintenance préventive des 60 stations météo sur le réseau, les agents d'exploitation sont soumis à plusieurs formations : la conduite d'engin de service hivernal (ESH), une formation spécifique pour les responsables d'intervention ainsi qu'un séminaire pour l'ensemble des cadres d'exploitation mobilisés. Des journées dites « blanches » ont été également organisées entre octobre et novembre 2025 au sein de chaque centre. Ces journées de répétition générale alliaient théorie et pratique : présentation de l'organisation locale du dispositif, temps d'échanges avec les agents, test de chargement des saieuses et reconnaissance des circuits en fourgon.



Le cas de la formation des métiers d'exploitation de tunnel routier

La formation des acteurs de l'exploitation d'un tunnel routier revêt un caractère obligatoire. Le niveau de formation des acteurs de l'exploitation d'un tunnel routier est un enjeu majeur pour la DiRIF. En 2025, les Opérateurs Sécurité Trafic (OST) au sein des PCTT disposaient d'un socle de formation continue structuré en 5 modules : gestion du stress, mise en situation sur le logiciel de contrôle commande des tunnels, mise en situation sur table, instruction technique et équipements, réglementation et trafic. 21 modules ont pu être dispensés, permettant ainsi aux 32 opérateurs de pouvoir participer à au moins un module de formation.



Seconde édition des séminaires d'encadrement de l'exploitation de la DiRIF

Les séminaires d'encadrement de l'exploitation se sont déroulés les 11, 19, 26 juin et le 3 juillet dernier par arrondissements et ont réuni à nouveau plus d'une centaine de participants ! Au programme : échanges sur les éléments d'actualité et le bilan des séminaires de l'année précédente puis intervention du service du trafic et des tunnels sur la coordination régionale des fermetures nocturnes et de l'information à l'utilisateur. Trois ateliers ont été ensuite organisés sur les travaux en régie, les outils de management et l'innovation pour favoriser les échanges, le partage de bonnes pratiques et recenser les besoins en matière de méthode, d'organisation et de matériel.



Lancement du premier séminaire sur la sécurité des tunnels

Après avoir ouvert l'exercice de sécurité du tunnel de Nogent-sur-Marne aux agents de la DiRIF en mai 2025 pour développer une culture partagée sur la sécurité des tunnels, le service du trafic et des tunnels est allé plus loin en lançant son premier séminaire interne le 4 décembre. L'histoire et les évolutions de la politique de sécurité des tunnels routiers ont été rappelées ludiquement au travers notamment de vidéos d'archives. Des ateliers pédagogiques ont ensuite rythmé le reste de la journée : exercice de mise en situation en cas d'incendie, visite des usines de ventilation du tunnel d'Ambroise Paré, partage des bons réflexes sur les procédures en tunnel etc. Pari réussi avec plus de 70 agents ayant répondu présents !



La sécurité des agents



La campagne annuelle de communication sur la sécurité des agents



Le 14 mai 2025, deux agents de la DiRIF ont été percutés par un poids-lourd alors qu'ils intervenaient sur une bande d'arrêt d'urgence de la RN1104, au niveau du Mesnil-Amelot. M. Frédéric Jeannot, 53 ans, est décédé et M. Pascal Tel ressort grièvement blessé. Le 24 juin, un nouvel accident a provoqué le décès d'un agent de la Direction Interdépartementale Nord-Ouest, Killian Saugues, âgé de 24 ans, qui était également en intervention.

Depuis 2014, 13 agents des directions interdépartementales des routes et des sociétés d'autoroutes ont perdu la vie sur une zone de chantier ou d'intervention et plus de 300 ont été blessés. Ces accidents dramatiques sont majoritairement causés par des comportements à risque des usagers et notamment un défaut d'attention.

Afin de protéger ses agents, le ministère chargé des Transports a relancé du 23 juin au 14 juillet 2025 une campagne de communication nationale que la DiRIF a relayée, **pour faire respecter le corridor de sécurité** à l'approche d'un chantier ou d'un véhicule en intervention et pour assurer ainsi la sécurité de tous les professionnels qui interviennent sur les réseaux routiers français.

La démarche 100 % sécurité

Si la sécurité des agents est toujours la première des priorités, la DiRIF a tenu dans le cadre de l'élaboration de son projet de service, à le réaffirmer et à inscrire formellement dans son organisation une démarche durable pour la sécurité des agents : le « 100 % sécurité » où chacun peut agir pour sa propre sécurité et pour celle des autres.

Cette démarche se structure autour de 5 axes stratégiques : renforcer le suivi des accidents et agressions des agents, instaurer une communication interne continue sur la sécurité, professionnaliser les interventions sous circulation, renforcer les moyens techniques et matériel et mieux informer les usagers de la route des interventions en cours des agents. Elle doit ainsi contribuer à renforcer une culture commune de la sécurité entre l'ensemble des services, pour construire et fiabiliser des indicateurs de suivi et partager des retours d'expérience enrichissants.

Opérations de sensibilisation aux risques encourus par les agents des routes

Dans le cadre de la démarche 100 % sécurité, la DiRIF s'est engagée aux côtés des forces de l'ordre pour animer des opérations de sécurité routière visant à sensibiliser les usagers aux risques encourus par les agents des routes. Ce type d'actions de sensibilisation est essentiel car la règle du corridor de sécurité, inscrite au code de la route, reste encore trop méconnue des usagers !

Après avoir accueilli l'opération de la Préfecture du Val-d'Oise « alternative à la sanction » à son centre d'Eragny-sur-Oise le 22 mai 2025, la DiRIF a participé à deux opérations de sensibilisation à la sécurité routière, organisée par la préfecture de Police de Paris le 21 novembre sur l'aire de Ferrières de l'A4 et le 16 décembre sur l'aire de Lisses de l'A6.

L'objectif partagé par l'ensemble des partenaires était de sensibiliser les usagers aux risques liés à l'alcoolémie, à la consommation de stupéfiants, aux distracteurs, ainsi qu'à la vitesse et aux distances de sécurité, au travers de différents ateliers pédagogiques.



Entretenir le réseau

Le budget de la DiRIF consacré à l'exploitation et l'entretien du réseau représentait 220 millions d'euros en 2025. Dans ce cadre, les travaux nécessaires portent aussi bien sur la rénovation des chaussées, la réparation et l'entretien des ouvrages d'art (ponts, murs de soutènement, tunnels, tranchées et couvertures), le remplacement d'équipements de la route (signalétique, éclairage, glissières de sécurité etc.) que le traitement des dispositifs d'assainissement.

Ces travaux nécessitent tout au long de l'année des fermetures nocturnes. Ces fermetures, réalisées sur des horaires qui restent « courts », ne permettent pas toujours de travailler sur de longs linéaires, afin d'éviter au maximum de pénaliser les usagers aux heures de pointe du matin et du soir.

La période estivale de juin à fin août constitue à ce titre la seule exception de l'année car les conditions météorologiques sont plus favorables et la circulation est la plus faible au cœur de l'été par rapport au reste de l'année : Il est alors possible de réduire le nombre de voies ouvertes de circulation, voire de fermer un axe de manière continue, avec beaucoup moins d'impacts significatifs sur les temps de déplacement. Cela permet de raccourcir les délais de réalisation et d'éviter une organisation fractionnée sur plusieurs nuits comme le reste de l'année.

Nombre de fermetures nocturnes réalisées



L'organisation des travaux fait l'objet d'une coordination entre la DiRIF et les différents gestionnaires de réseaux (départements, communes, notamment la Ville de Paris pour le boulevard périphérique, sociétés concessionnaires d'autoroutes).

Un calendrier prévisionnel des fermetures des routes est établi chaque année, afin de faire cohabiter le mieux possible les différents chantiers.

Chaque chantier d'ampleur fait par ailleurs l'objet d'un dispositif de communication adapté : Affichage sur Sytadin et sur les PMV (Panneaux à messages variables) et réalisation de supports de communication relayés auprès des riverains, des collectivités locales concernées et de la presse.



220

millions d'euros de budget pour l'année 2025

175

kilomètres de chaussées rénovées

200

ouvrages d'art ayant fait l'objet d'un entretien spécialisé



Entretenir le réseau : les faits marquants



Secteur Nord (Départements 93 & 95)



Entretien du pont de Noisy-le-Sec sur l'A3 (93)

L'autoroute A3 supporte un haut niveau de trafic depuis sa mise en service en 1973, notamment sur les vidacs portant le tronçon commun A3/A86 entre Rosny-sous-Bois et le canal de l'Ourcq. Dans cette section, deux trafics s'additionnent : celui d'A3 entre l'aéroport Paris - Charles de Gaulle à Roissy et Porte de Bagnole et celui d'A86 entre Bobigny et Créteil. Compte tenu de leur âge et de leur type de conception, ces ouvrages nécessitent la réalisation de travaux de renforcement pour en assurer la durabilité. Deux ouvrages ont déjà été renforcés.

Les travaux du dernier ouvrage « OA110 » ont été menés à partir de mai 2025. Ils ont consisté à renforcer les tabliers, soit la partie sur laquelle roulent les usagers, par l'ajout d'une précontrainte additionnelle. La précontrainte est un dispositif utilisant des câbles d'acier permettant à l'ouvrage de résister aux efforts induits par le passage du trafic.

En plus de cette réparation du tablier, s'ajoutait le remplacement des appareils d'appui de l'ouvrage, qui sont des dispositifs assurant la liaison entre le tablier et les piles du pont. Ils permettent ainsi à l'ouvrage de se dilater en cas de fortes chaleurs sans mettre en danger sa structure. Cette opération complexe nécessite de lever l'ouvrage à l'aide de vérins hydrauliques pour remplacer ces éléments de liaison. La difficulté était accrue par la nécessité de maintenir les voies sous circulation. Cela a imposé de mettre l'ouvrage sur des appuis provisoires le temps des travaux. Ce chantier, qui se poursuivra en 2026, représente un investissement global de 4,62 millions d'euros.



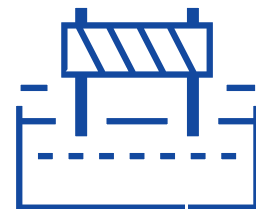
Travaux de rénovation de chaussées sur la RN14 à Puiseux-Pontoise (95)

Le programme de rénovation des chaussées de la RN14 au niveau de la commune de Puiseux-Pontoise s'est poursuivi au cours de l'été 2025, après une première phase de travaux menée en 2023.

Ces travaux, représentant un investissement de 1,8 millions d'euros, ont permis de sécuriser la chaussée, d'améliorer la qualité et la durabilité des revêtements, mais également de répondre aux exigences environnementales grâce à l'utilisation d'enrobés recyclés à hauteur de 40 %.

Pour assurer la bonne réalisation de ce chantier, la RN14 a été fermée sur environ 1,5 kilomètre dans les deux sens de circulation 24 heures sur 24 entre juillet et août 2025.





Secteur Sud (Départements 91 & 94)

Travaux de réparation du viaduc de la Bièvre à Arcueil (94)

Le chantier de rénovation du viaduc d'Arcueil, qui supporte l'autoroute A6a, est en cours depuis septembre 2023, suite à un diagnostic mettant en évidence des dégradations de l'ouvrage. Avec près de 96 000 véhicules circulant chaque jour sur l'A6a, la difficulté principale était de mener ce chantier sous circulation, ce qui explique qu'il s'étende dans le temps !

Les travaux, qui représentent un investissement de 12 millions d'euros, visent à renforcer le tablier et les piles, refaire l'étanchéité du tablier, mettre en conformité les barrières de sécurité, reprendre l'éclairage, réparer les écrans acoustiques endommagés et créer un nouveau bassin d'assainissement pour collecter les eaux pluviales.

Au cours de l'été 2025, le tablier de l'ouvrage portant le sens province-Paris a été complètement fermé pendant un mois pour permettre de refaire son étanchéité. Le sens Paris-province sera traité à l'été 2026, marquant la fin des travaux sur le viaduc.



Achèvement du programme de renouvellement des chaussées de l'A6 (91)

L'année 2025 a marqué la fin du programme de renouvellement des chaussées de l'autoroute A6 en Essonne engagé depuis 2021 dans les deux sens de circulation. L'autoroute A6 en Île-de-France est un axe structurant, qui représente 38 kilomètres dans les deux sens de circulation, avec un trafic pouvant atteindre 150 000 véhicules par jour, dont plus de 15 % de poids lourds. Les derniers travaux ont été réalisés durant l'été et les vacances de la Toussaint.

La particularité de ces chantiers est d'avoir été menés sous fermeture complète 24 heures sur 24 de l'autoroute, afin de garantir à la fois la sécurité des intervenants et des usagers, la qualité des travaux et une durée globale de chantier réduite. Le chantier de la Toussaint aura par ailleurs été l'occasion d'utiliser un matériel très spécifique dans le sens Paris-province - un finisseur de grande largeur - permettant de refaire 6 kilomètres d'enrobés sur une largeur de 12 mètres.

Par ailleurs, des travaux connexes importants avaient également été menés au fil des années sur l'A6 : déploiement de deux sections d'environ 500 mètres d'enrobés phoniques sur la commune de Viry-Châtillon, réfection du terre-plein central du nœud A6/A10, permettant la remise à niveau de l'assainissement et la réfection des glissières béton pour une meilleure sécurité des usagers ; réfection de la chaussée des 6 échangeurs de l'A6 et rénovation des chaussées des routes nationales annexes à l'autoroute A6 dans le secteur d'Évry-Courcouronnes (RN 440, 441, 446 et 449). Ainsi, entre 2021 et 2025, ce sont près de 19 millions d'euros investis par l'Etat sur cet axe majeur d'Île-de-France, en complément des dépenses d'entretien courant.





Entretenir le réseau : les faits marquants

Secteur Est (Départements 77 & 94)



Travaux de rénovation de chaussées sur la RN104 et la RN2 (77) et la RN406 (94)

Des chantiers de rénovation de chaussées très importants se sont déroulés à l'été 2025 avec trois opérations majeures nécessitant des fermetures 24 heures sur 24 : sur la RN104 entre les communes de Pontault-Combault et Evry-Grégy-sur-Yerres sur un linéaire de 14 kilomètres dans chaque sens de circulation et sur la RN406 entre les communes de Créteil et de Boissy-Saint-Léger sur un linéaire de 6 kilomètres dans chaque sens de circulation.

Enfin, les travaux de rénovation de chaussées sur la RN2 dans les deux sens de circulation entre les communes de Saint-Mard, Dammartin-en-Goële, Rouvres, Ève et Lagny-le-Sec en Seine-et-Marne et dans l'Oise se sont déroulés sur un linéaire de 8 kilomètres via un basculement de circulation, avec des fermetures ponctuelles de bretelles d'accès en juillet, ce qui a permis ainsi de limiter les contraintes de circulation pour les usagers.

Ces trois opérations ont représenté un investissement de plus de 6 millions d'euros. Le chantier de la RN104 se poursuivra, quant à lui, à l'été 2026.



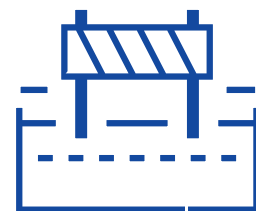
Renforcement de la programmation des travaux en régie

La programmation de travaux en régie dans l'ensemble des fermetures nocturnes a été particulièrement dynamique en 2025, avec des opérations programmées de fauchage, de débroussaillage mais également de ramassages de déchets et encombrants, de traitement des dépôts sauvages, d'interventions sur le réseau d'assainissement, ainsi que de remplacement et de lavage des panneaux de signalisation.

En dehors des fermetures nocturnes, l'activité de jour s'est aussi amplifiée, avec le traitement des bretelles d'échangeurs, des bassins et leurs abords ainsi que les délaissés routiers accessibles sans fermetures.

La programmation de la régie, qui permet de traiter en moyenne près de 4 kilomètres de réseau toutes les semaines, est le résultat d'une stratégie volontariste d'acquisition de matériels et d'engins, engagée depuis plusieurs années. Elle comprend l'acquisition d'une balayeuse professionnelle de 19 tonnes, plus puissante que les balayeuses habituelles de location, ainsi que de 5 robots de fauchage et d'élagage, de gabarits et puissances différents pour s'adapter aux contextes différenciés d'intervention (urbain, rural, densité de la végétation et difficultés d'accès).

Les agents ont été accompagnés à l'autonomisation et à la mécanisation de ces tâches de régie. L'organisation des équipes et des modalités d'intervention a été travaillée pour gagner en efficacité.



Secteur Ouest (Départements 78 & 92)

Travaux de renforcement du tunnel de Neuilly-sur-Seine sur la RN13 (92)

Les travaux de renforcement du tunnel de Neuilly-sur-Seine, engagés en 2024, se sont poursuivis au cours de l'année 2025 sur la partie à l'ouest du tunnel pour permettre son exploitation en toute sécurité ainsi que l'aménagement de la future gare routière de la RATP, située au-dessus du tunnel.

En août 2025, les travaux de renforcement de grande ampleur de la section du tunnel comprise entre l'Avenue de Madrid et le Pont de Neuilly, faisant suite à la découverte d'importantes fissures sur la dalle du tunnel, ont été achevés. Depuis juillet 2025, les travaux de renforcement de la dalle au niveau de l'esplanade Saint Jean-Baptiste, à l'Est de l'Avenue de Madrid, ont été également lancés et s'achèveront en 2026.

La programmation des travaux du tunnel, qui représente un investissement global de 8 millions d'euros, s'articule également avec le calendrier du projet de réaménagement « Les Allées de Neuilly » porté par la mairie.

Une coordination fine entre les services de la ville et de la DiRIF a été mise en place pour limiter au maximum les impacts locaux.



Travaux de sécurisation de la RN10 à Rambouillet (78)

D'importants travaux de sécurisation ont été réalisés à l'été 2025 le long de la RN10 entre Rambouillet et Le Perray-en-Yvelines, avec l'installation d'une nouvelle clôture, sur un linéaire d'environ 2,5 kilomètres dans les deux sens de circulation.

L'ancienne clôture, devenue vétuste, ne permettait plus d'empêcher efficacement les intrusions d'animaux sauvages sur la route, comme les sangliers ou les cervidés, ce qui était source d'accidents.

La nouvelle clôture a été ainsi implantée au plus près des voies pour limiter ces traversées, afin de renforcer la sécurité des usagers. Son installation a nécessité une coupe préalable d'arbres situés trop près de la route, qui a été réalisée par l'Office National des Forêts (ONF).

En parallèle, des travaux complémentaires ont été menés tout au long du dernier semestre de l'année 2025 : reprofilage et curage des fossés afin d'améliorer l'évacuation des eaux, installation de portails pour les services de secours afin d'empêcher les accès non autorisés à la forêt depuis la RN10 et réalisation d'aménagements spécifiques pour prévenir le stationnement interdit des véhicules en lisière de forêt.

Ces travaux, bien qu'ayant nécessité des neutralisations de voies ponctuelles, ont globalement été sans impact significatif pour les usagers. Ils ont représenté un investissement de plus d'un million d'euros pour la DiRIF.





Nos actions en faveur de la **transition écologique**



Electrification de la flotte de véhicules de service

Le bilan des émissions de gaz à effet de serre (BEGES) 2025 de la DiRIF montre une émission de 25 000 tonnes de CO₂ émises réparties entre les émissions directes (11 %), indirectes liées à l'énergie (6 %), au transport (4 %) et aux produits achetés (79 %).

Les émissions directes sont majoritairement liées aux véhicules de service. **Dans ce cadre, la DiRIF continue le verdissement de sa flotte déjà engagé : plus de 15% des véhicules légers de service étaient ainsi électriques en 2025.** Cette dynamique va se poursuivre, avec un objectif de déploiement de 10 à 20 nouveaux véhicules électriques par an. L'équipement des sites de la DiRIF en bornes électriques de recharge (2 bornes par site), lancé depuis 2023, progresse également avec **près 30 % de bornes déjà installées.**

Actions en faveur de la biodiversité

La DiRIF porte des actions en faveur de la biodiversité qui sont multiples et s'inscrivent dans le cadre de la feuille de route développement durable des DIR : gestion des dépendances vertes avec un fauchage raisonné, lutte contre les espèces exotiques envahissantes et protection des espèces végétales protégées, réalisation des projets favorables aux pollinisateurs et à l'avifaune et développement d'une stratégie de plantations d'arbres.

Un recensement des plantes exotiques envahissantes sur le réseau a été mené au cours de l'année 2025 pour permettre aux différents centres de la DiRIF d'identifier par secteurs les jeunes foyers, les plantes à risques sanitaires et celles présentant un risque du point de vue de la sécurité routière.

8 000 m² de prairies fleuries ont été semés en 2025, principalement aux abords de l'autoroute A13 au niveau de Boulogne et de la RN104 au niveau de Pontault-Combault sur le réseau tandis que 23 nichoirs ont été installés pour les oiseaux et des gîtes pour les chiroptères (chauves-souris) sur les sites DiRIF de Villabé et de Brie-Comte-Robert, permettant aussi de lutter contre les espèces nuisibles (chenilles processionnaires et moustiques).

Par ailleurs, les mesures environnementales prises dans le cadre de projets neufs de modernisation, tels que le Contournement Est de Roissy et le prolongement de la RN406 pour la desserte du port de Bonneuil-sur-Marne, font également l'objet d'un suivi rigoureux au regard de la réglementation.



15 %

de véhicules légers électriques

30 000

tonnes de déchets évacués

8 000

m² de prairies fleuries

Entretien et modernisation de l'assainissement

La DiRIF mène régulièrement des opérations d'entretien de l'assainissement de son réseau : nettoyage des grilles, entretien des saignées, des fossés, dérasement d'accotement, curage, hydrocurage, fauchage des bassins ou encore grattage des glissières. En parallèle, l'année 2025 a également été marquée par plusieurs avancées :

- **Les travaux de dépollution des rejets d'eaux pluviales de l'autoroute A4** avancent. Ils s'inscrivent dans le cadre d'une convention passée avec l'EPT Paris Est Marne & Bois visant à traiter 5 points de rejets identifiés comme prioritaires, pour un coût global de 14,5 millions d'euros, financé par l'Etat, en lien avec l'agence de l'eau Seine Normandie. En 2025, 3 des 5 unités de traitement de dépollution construites et gérées par l'EPT étaient en service.
 - **Deux bassins situés au niveau de l'Isle-Adam (95) sur la RN184** ont fait l'objet d'une rénovation d'ampleur pour un coût de 354 000 euros : nettoyage de la végétation, débouchage et remise à neuf des réseaux endommagés, recréation des ouvrages effondrés, soit 2 regards avec une descente en béton.
 - **Les travaux de réalisation d'un nouveau bassin d'assainissement au niveau du viaduc d'Arcueil se sont poursuivis en 2025 pour un achèvement prévu en mars 2026.** Ce chantier, qui représente un investissement de 1,14 millions d'euros, répond à plusieurs objectifs : supprimer les rejets directs dans la Bièvre au niveau du viaduc, régler les dysfonctionnements de l'assainissement du viaduc et surtout mettre en conformité les volumes d'eau et la qualité de ces eaux rejetées par la plateforme routière dans la Bièvre, en parallèle du projet de renaturation de la vallée de la Bièvre porté par le Département du Val-de-Marne.
- La DiRIF a également engagé une étude de vulnérabilité de la ressource en eau sur l'ensemble de son réseau afin d'identifier les secteurs à traiter en priorité. Les résultats sont attendus pour 2026. À partir de cette analyse croisée avec les diagnostics de l'état actuel des réseaux d'assainissement, une planification de la modernisation des ouvrages d'assainissement pourra être établie.



STOP aux déchets sur le réseau !

Le réseau routier national est confronté chaque année à de nombreuses incivilités dont la problématique des déchets, en lien avec les dépôts sauvages et les campements illicites installés sur des terrains appartenant à la DiRIF.

En 2025, 22 camps illicites ont été évacués par les forces de l'ordre, ce qui a nécessité un coût important de remise en état par les équipes de la DiRIF de 6,3 millions d'euros.

Ce sont au total près de 30 000 tonnes de déchets évacuées sur l'année ! Soit l'équivalent d'environ 2 000 camions-bennes entièrement remplis !



Moderniser le réseau



La DiRIF assure la maîtrise d'ouvrage des opérations routières inscrites au Contrat de Plan Etat-Région Île-de-France (CPER) 2021-2027 au travers de l'avenant Mobilités 2023-2027, qui représente un montant de plus de 600 millions d'euros dont 100 millions dédiés à l'aménagement des voies réservées.

Lancement de l'expérimentation de voies réservées « héritage JOP » sur les autoroutes A1 et A13

Dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) de Paris 2024, un réseau de voies réservées olympiques et paralympiques avait été aménagé sur l'A1, l'A12, l'A13, l'A4 et la RN13. Pendant les Jeux, ces voies étaient dédiées aux véhicules accrédités et aux services de transport public, de secours et de sécurité.

Suite à la participation du public par voie électronique (PPVE), qui s'est déroulée du 16 janvier au 15 février 2023, il avait été décidé d'expérimenter l'activation de voies réservées dites « héritage » sur l'A1 et l'A13, en cas de fortes congestions uniquement, pour améliorer les temps de parcours et favoriser le covoiturage.

Ces voies fonctionnent sur un principe de priorisation comme un coupe-file et sont réservées aux transports en commun, aux taxis ainsi qu'aux véhicules transportant au moins deux occupants, à l'exception des véhicules dont le poids total en charge (PTAC) est supérieur à 3,5 tonnes et qui ne sont pas des véhicules de transports en commun.

Elles sont activées, depuis le 3 mars 2025, les jours ouvrés, en heure de pointe du matin et du soir, sur une plage horaire correspondant aux niveaux de congestion observés dans le cadre des études préalables. Un dispositif d'évaluation a été mis en place pour mesurer l'impact de leur activation sur le trafic notamment au niveau du réseau local mais également l'accidentologie et l'acceptabilité par les usagers.



Vers un nouveau réseau de voies réservées sur le réseau routier national francilien

Le réseau routier national francilien compte actuellement 10 voies réservées aux véhicules de transport en commun, aux taxis ainsi qu'au covoiturage. Afin de poursuivre cette dynamique engagée, la réalisation d'un nouveau réseau de voies réservées en Île-de-France a été inscrit au Contrat de Plan Etat-Région 2021-2027 (CPER).

Dans ce cadre, une concertation institutionnelle a été menée entre le dernier semestre de l'année 2024 et le deuxième trimestre 2025 avec les préfetures de département et les conseils départementaux, en lien avec la Région Île-de-France et Île-de-France Mobilités pour définir les axes prioritaires.



Une nouvelle étape de travaux franchie pour le projet de requalification de la RN10 à Trappes

Dans le cadre du projet de requalification de la RN10 à Trappes, la réalisation de la voirie provisoire de la RN10 a été finalisée en mai 2025. Elle va ainsi permettre de maintenir la circulation dans les deux sens pendant les travaux de creusement de la tranchée centrale, qui ont démarré en octobre 2025.

Cette nouvelle étape du chantier, qui fait suite à une période de préparation de plusieurs mois, a fait l'objet d'un événement institutionnel de lancement le 3 octobre 2025 en présence de Frédéric Roze, Préfet des Yvelines, Valérie Péresse, Présidente de la Région Île-de-France, Pierre Bédier, Président du Département des Yvelines, Jean-Michel Fourgous, Président de la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines et Ali Rabeh, Maire de Trappes ainsi que de Gérard Larcher, Président du Sénat, de Laurent Mazaury, Député des Yvelines et de la presse.



Ce projet emblématique d'enfouissement de la RN10 sur près de 800 mètres, qui représente un coût de 149 millions d'euros, restaurera à terme la continuité urbaine entre le Nord et le Sud de la ville de Trappes, tout en améliorant le cadre de vie des habitants et en fluidifiant le trafic de l'axe.

Travaux de mise en sécurité du tunnel de Chennevières (RN12)

Le tunnel de Chennevières situé sur la RN12, au niveau de la commune de Jouars-Pontchartrain dans les Yvelines, fait l'objet d'un programme de mise en sécurité pour permettre sa mise en conformité avec la réglementation de 2005, visant à renforcer les conditions de sécurité des usagers dans les tunnels routiers.

Ce projet d'envergure, financé par l'Etat (hors CPER) pour un montant de 12 millions d'euros, est réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de la DiRIF. Il s'intègre dans le cadre du programme de mise en sécurité des tunnels d'Île-de-France dont les travaux sont engagés depuis 2008.

Les travaux ont démarré en juin 2025, pour s'achever en 2026. Ils vont permettre d'améliorer le niveau de sécurité de la RN12, de rénover des équipements vieillissants et de garantir la robustesse de l'exploitation du tunnel, en limitant ainsi les risques de fermeture pour cause de panne d'équipement. Ces travaux vont nécessiter des fermetures du tunnel sur des horaires allongés et 24 heures sur 24, permettant de raccourcir leur durée d'un an !





Moderniser le réseau



Dernière étape du réaménagement de l'échangeur de Porte de Paris (A1)



Le projet de réaménagement des échangeurs de Pleyel (A86) et de Porte de Paris (A1) est entré dans une ultime phase de travaux, constitutive du volet « héritage » des Jeux Olympiques et Paralympiques.

Après la mise en circulation de l'échangeur de Pleyel réaménagé en 2024 et la fermeture des bretelles de l'échangeur Porte de Paris en décembre 2023 (réouvertes temporairement en tant que voies réservées olympiques et paralympiques au cours de l'été 2024), la démolition de ces bretelles d'entrée et de sortie de l'autoroute A1 s'est déroulée entre juin et décembre 2025.

Les espaces libérés ont été couverts de terre végétale et engazonnés. Ils font partie de l'emprise foncière que l'EPT Plaine Commune pourra acquérir pour y aménager une ZAC et un parc public reliant le centre-ville au canal de Saint-Denis.

Réalisation des aménagements paysagers de la déviation de la RN19 à Boissy-Saint-Léger



La dernière étape du projet de déviation de la RN19 à Boissy-Saint-Léger, mise en service en 2021, a démarré en janvier 2025 avec le lancement des travaux d'aménagements paysagers, qui viendront habiller et valoriser les surfaces du tunnel de Boissy.

Environ 63 000 m² d'espaces seront aménagés à terme pour offrir aux résidents des zones de détente et encourager la biodiversité tout en favorisant le développement des modes doux via des cheminements sécurisés.

Ces aménagements incluront également du mobilier urbain moderne, des aires de jeux et autres nouveaux équipements, créant ainsi des lieux de vie accueillants et durables, pensés pour tous les âges.

Les travaux d'aménagements paysagers s'étaleront de janvier 2025 jusqu'en 2027, avec des périodes spécifiques d'intervention en fonction des saisons.

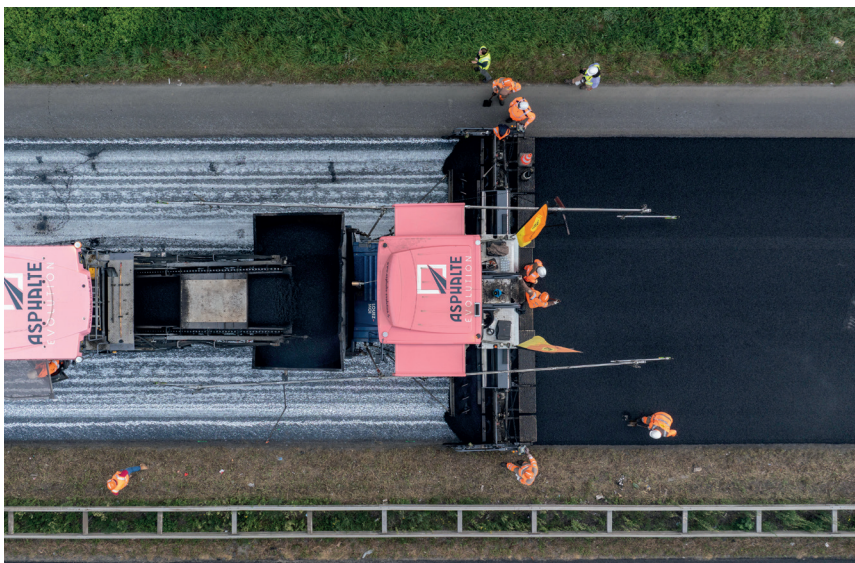


Atténuation du bruit routier

Le territoire francilien est exposé au bruit routier en raison de l'importance du trafic, corrélée à une très forte densité urbaine. Pour répondre à cette situation, des plans de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE) ont été mis en place pour permettre le traitement des points noirs bruit (PNB).

Afin de répondre à cette problématique qui est au cœur de la qualité de vie des Franciliens, la DiRIF porte des actions concrètes et adaptées en fonction des axes et du territoire : enrobés phoniques, écrans acoustiques, isolations de façade ou encore mise en place de merlons.

La prise en compte du bruit est par ailleurs également au cœur des projets de modernisation dont la DiRIF porte la maîtrise d'ouvrage : de leur conception à leur réalisation.



Les enrobés phoniques

Un partenariat entre la DiRIF et la Région Île-de-France a permis à partir de 2017 de financer le déploiement de plus de 110 kilomètres d'enrobés phoniques sur certaines sections des autoroutes **A6a, A6b, A4, A86, A1, A3, A15, A115 et A13** et des routes nationales **RN13, RN12, RN10 et RN104**.

La démarche engagée s'est poursuivie en 2025 avec la signature d'une nouvelle convention qui s'inscrit dans le cadre du Protocole d'intention entre l'État et la Région pour la réduction de la congestion et pour l'évolution de la qualité du service par l'innovation, l'expérimentation et l'intégration environnementale sur le réseau routier national non concédé (RRN) en Île-de-France, au travers du plan « route de demain » signé le 12 août 2022.

Cette convention prévoit le déploiement d'enrobés à haute performance acoustique sur les autoroutes **A3** (Montreuil, Romainville, Noisy-le-Sec), **A15** (Franconville, Sannois), **RN10** (Trappes, Elancourt), **A86** (Fontenay-Sous-Bois) et **A115** (Le Plessis-Bouchard) pour un coût global de plus de 8 millions d'euros, financé à 50 % par la Région et 50 % par l'Etat. Une première opération sur l'**A3** a été finalisée au cours du mois de novembre 2025 sur un linéaire d'environ 2 kilomètres pour un coût de 1,6 millions d'euros.

Les écrans acoustiques et isolations de façades

La DiRIF porte de longue date un projet de mise en place de protections acoustiques à Saint-Maurice, Maisons-Alfort et Créteil (SMMAC) au niveau des échangeurs A4/A86, financé dans le cadre du Contrat de Plan Etat-Région Île-de-France pour un coût global de 60 millions d'euros.

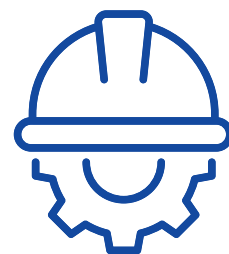
Dans ce cadre, l'intégralité des protections de façades prévues au niveau du quartier de Créteil l'Echat a été posée en 2025. Par ailleurs, près de 700 écrans acoustiques ont été remplacés entre août et novembre 2025 sur l'ensemble des viaducs du secteur.

Au-delà du remplacement des écrans actuels qui étaient dégradés, la DiRIF mettra également en place environ 670 mètres d'écrans absorbants sur le viaduc Créteil-Paris, pour un début des travaux envisagé en 2027.





Moderniser le réseau



Les projets en interface avec le réseau routier de la DiRIF

Le réseau routier de la DiRIF, infrastructure stratégique au sein de l'Île-de-France, est de par sa nature en interphase avec les projets portés par les acteurs des territoires, qu'il s'agisse de projets routiers portés par d'autres gestionnaires, de projets de transports en commun ou encore d'aménagement (ZAC).

Chaque année, les services de la DiRIF sont mobilisés sur une cinquantaine de ces projets, de la phase d'étude d'impact et d'instruction technique des dossiers jusqu'à la préparation des différents dossiers d'exploitation sous chantier, à la coordination régulière avec les maîtres d'ouvrage et au suivi des phases de travaux, afin de garantir la sécurité des usagers, la préservation du patrimoine routier et la continuité de l'exploitation du réseau.

Réaménagement du ring des Ulis sur la RN118 (91)

Le réaménagement de l'échangeur de la RN118, qui représente un investissement de 50 millions d'euros financé au titre du CPER, a été mis en service et inauguré le 8 avril 2025, en présence des partenaires financeurs que sont l'Etat, la Région Île-de-France et le Département de l'Essonne, après plus de trois ans de travaux. Il a été complètement réaménagé pour fluidifier et sécuriser les échanges entre la RN118 et la voirie départementale au niveau du Ring, en supprimant les bretelles d'accès intérieures au Ring et en construisant un nouvel échangeur entre la RN118 et le réseau routier départemental.



La DiRIF a été partie prenante de l'opération dès ses débuts, en assurant la maîtrise d'ouvrage du projet jusqu'à l'enquête publique, avant son transfert au Département de l'Essonne. Elle est ensuite restée impliquée et mobilisée en accompagnant le Département tout au long de la durée des travaux jusqu'à accueillir l'inauguration dans ses locaux au centre d'Orsay !

Lancement du viaduc de la ligne 17 du Grand Paris au-dessus des voies et bretelles des autoroutes A1 et A3 (93)

La DiRIF accompagne la réalisation des projets de transport en commun (TZEN 3, prolongement du tramway T1 à l'Est, pôle gare de Val-de-Fontenay, lignes du Grand Paris Express etc.). **A ce titre, l'année 2025 a ainsi été marquée par une opération exceptionnelle : le lancement du viaduc de la ligne 17, qui reliera Gonesse à Tremblay-en-France, au-dessus des autoroutes A1 et A3, qui s'est déroulé du 14 au 16 mai puis du 19 au 21 mai.**

Cette opération d'ampleur a demandé des mois de préparation et de coordination entre les équipes de la DiRIF et la Société des grands projets, pour permettre les fermetures nocturnes de ces autoroutes au trafic important, entre Aulnay-sous-Bois et l'aéroport de Paris-Charles de Gaulle.

4 nuits pour franchir 14 voies d'autoroutes ! Pendant cette période, une portion de l'ouvrage, assemblée au préalable et positionnée sur des appareils d'appui, a été tirée à l'aide d'un treuil au-dessus des 14 voies et bretelles des autoroutes A1 et A3, en glissant sur des poulies. Avec une progression de 7 à 10 mètres par heure, la lenteur des opérations n'avait d'égal que la complexité de la manœuvre !



Travailler à la DiRIF



Ressources humaines

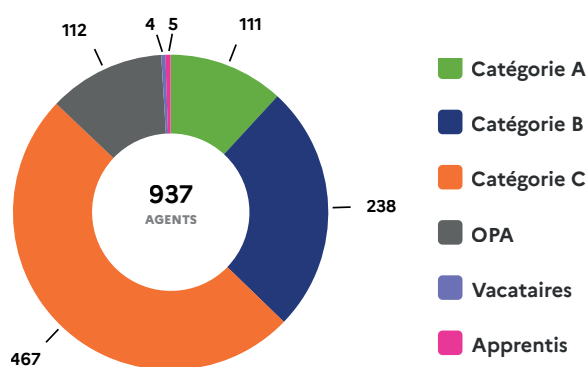
Avec environ 2 110 agents au sein de la DRIEAT, la DiRIF représente près de la moitié des effectifs avec 937 agents en poste à la fin de l'année 2025.

182
Femmes



755
Hommes

Répartition du nombre d'agents par catégorie



La promotion des métiers de la DiRIF

Afin de promouvoir l'attractivité des métiers, la DiRIF poursuit la démarche engagée en participant à des forums tels que :

- La **conférence des métiers ZGE « Transports et Mobilité »** le 13 novembre 2025 dans les locaux de la DRIEAT qui s'adressait notamment aux agents franciliens du Ministère en poste depuis moins de 3 ans en recherche de mobilité,
- Le **forum stages et emplois de l'Université Paris-Est Créteil** du 27 novembre 2025 pour présenter les métiers des concours de secrétaire administratif et de technicien supérieur.



Cela s'est traduit également par l'accueil de délégations d'étudiants pour expliquer les métiers de la DiRIF et bien sûr susciter à terme des vocations ! Le Département d'Ouvrages d'Art (DOA) de la DiRIF a notamment accueilli le 11 avril 2025 une délégation d'étudiants du Mastère spécialisé Génie Civil et écoconception de l'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées (ENPC) pour une visite du chantier de réparation et renforcement du viaduc de la Bièvre de l'autoroute A6a situé à Arcueil.

Dialogue social





Travailler à la DiRIF



Réorganisation interne

Le processus de réorganisation de l'AGER Ouest, engagé depuis 2021 et prévoyant la fusion des centres de Boulogne et d'Orgeval au sein de celui de Rocquencourt, touche à sa fin !

Après la livraison de deux nouveaux parkings en décembre 2024, les travaux de réaménagement des bâtiments du site de Rocquencourt ont démarré en février 2025. Un premier emménagement des agents s'est déroulé dès octobre 2025. La livraison complète des travaux est prévue au premier semestre de l'année 2026, ce qui marquera l'aboutissement de cette réorganisation de longue haleine !



La démarche qualité

Suite à l'obtention de la certification Norme ISO 9001 en 2024, la DRIEAT a fait l'objet d'un audit complémentaire, par deux auditeurs de l'organisation AB Certification, qui s'est déroulé du 7 au 10 avril 2025. Il portait sur l'ensemble des sites et notamment ceux de la DiRIF (Créteil l'Echat, l'Abbé Groult, Orsay, Rosny-sous-Bois et Champigny-sur-Marne).

Cet audit avait pour but de vérifier le respect des exigences du référentiel ISO 9001 et de déterminer le maintien de la certification obtenue l'année précédente, à partir de vérifications faites sur la base de contrôles d'un échantillonnage de services. Objectif atteint avec confirmation du maintien de la certification ! Rendez-vous en 2026 pour le prochain audit de surveillance !



La lutte contre la discrimination

Suite aux recommandations qui étaient ressorties de l'enquête menée en 2024 auprès des agents de la DiRIF sur la déontologie et la discrimination, la DiRIF a désigné en septembre 2025 une référente égalité, lutte contre la discrimination et le harcèlement.

Le rôle de la référente est à la fois d'écouter, d'accompagner et de conseiller les agentes et les agents sur les démarches potentielles à engager le cas échéant, en offrant toutes les garanties de neutralité, d'impartialité et de respect de la confidentialité des échanges.



Lancement du premier atelier de sensibilisation aux violences sexistes et sexuelles

En lien avec la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes du 25 novembre 2025, un premier atelier de sensibilisation sur les violences sexistes et sexuelles s'est déroulé au centre de Rocquencourt le 24 novembre.

Une dizaine d'agents d'exploitation ont ainsi participé à un atelier ludique où deux comédiens de l'organisme de formation Co. Théâtre ont joué des scénettes pour explorer les thématiques du harcèlement et des propos sexistes, discriminants et à connotation sexuelle. Après chaque scénette, les agents ont pu partager, échanger et débriefer de leur ressenti sur les différentes situations exposées.

A cette occasion, le cadre légal de la fonction publique concernant les violences sexistes et sexuelles a également été rappelé ainsi que les définitions de l'agissement sexiste, le harcèlement sexuel et les risques disciplinaire et pénal.



Les rendez-vous internes



21 janvier 2025 : Cérémonie de vœux avec plus de 300 agents présents pour partager le bilan de l'année passée et les projets à venir.



14 mai, 3-6 et 18 juin 2025 : 4 cérémonies locales de remise de médailles d'honneur des travaux publics.



25 juin 2025 : Journée des personnels pour renforcer la cohésion entre les services autour d'animations sportives et ludiques.



15 octobre 2025 : Journée des nouveaux arrivants pour une présentation des différents services internes et une visite terrain en immersion au cœur de l'exploitation !

LA DIRIF EN TÊTE DU DÉFI « ROSEMBER » ORGANISÉ PAR LE MINISTÈRE !

La DiRIF a participé au challenge de marche « Rosember », organisé du 6 au 16 octobre 2025 par le ministère via l'application Kiplin, qui invitait à marcher en équipe tout en sensibilisant à deux causes majeures : Octobre Rose (cancer du sein) et Movember (cancers masculins). Un défi collectif qui alliait activité physique, solidarité et santé ! Les équipes avaient 10 jours pour atteindre un nombre maximum de pas.

Deux équipes de la DiRIF se sont lancées dans l'aventure. Résultats : une première place à titre individuel et une sixième en équipe ! Bravo à tous les agents qui ont porté haut les couleurs de la DiRIF !





Travailler à la DiRIF



Accueil du Groupe de Travail Francophone des Exploitants de Tunnels Routiers (GTFE)



La DiRIF a accueilli le Groupe de Travail Francophone des Exploitants de Tunnels Routiers (GTFE) du 18 au 20 juin 2025.

Ce groupe de travail, animé par le Centre d'Etudes des Tunnels (CETU), réunit deux fois par an des exploitants au patrimoine varié pour parler de la sécurité des tunnels.

Au programme : moments de convivialité, visite sous forme de jeu de piste du tunnel de Nogent-sur-Marne conçu par les équipes du service du trafic et des tunnels, présentations, ateliers et tables-rondes sur la thématique de la formation !

Visites institutionnelles

Visite de Christine Lavarde, Sénatrice des Hauts-de-Seine, au PCTT Ouest de Nanterre

Après avoir participé à l'exercice sécurité du 11 septembre 2025 dans le tunnel d'Ambroise Paré (A13), Christine Lavarde, sénatrice, membre de la commission sénatoriale des finances et conseillère municipale de Boulogne-Billancourt, a été accueillie par la DiRIF pour une visite du poste de contrôle du trafic et des tunnels Ouest de Nanterre.

Ce fut l'occasion de rappeler les missions de la DiRIF, d'expliquer le fonctionnement de la supervision du trafic mais également d'insister sur les problématiques de recrutement liées aux métiers de l'exploitation.

Accueil de deux délégations étrangères du Qatar et de Chypre

La DiRIF a accueilli deux délégations étrangères au cours de l'année 2025 venant du Qatar et de Chypre pour échanger sur la gestion du trafic, les dispositifs de détection automatique d'incidents (DAI) dans les tunnels et visiter le centre de coordination du trafic (CCT) de Créteil.

La délégation du Ministère des Transports du Qatar a été accueillie le 22 juillet, en coordination avec le groupe Egis, tandis que celle de la police chypriote fut reçue le 6 novembre avec la Direction de Coopération Internationale de Sécurité du Ministère de l'Intérieur, afin de construire à terme une coopération.





Inauguration d'une œuvre de street-art sur le réseau

Une fresque artistique a été réalisée à Conflans-Sainte-Honorine, au niveau d'un passage piétonnier situé sous la RN184, qui relie la gare au centre-ville.

Réalisé dans le cadre du dispositif de budget participatif de la ville, ce projet a été mené par Elisabeth Liu, une artiste locale choisie pour réaliser la fresque, en partenariat avec la DiRIF et les groupes scolaires situés à proximité du passage.

L'idée était de s'inscrire dans une démarche de co-construction avec les élèves qui ont participé à la réalisation de l'oeuvre.

La fresque a été pensée par l'artiste comme une balade qui accompagne les enfants sur le chemin de l'école. L'inauguration a eu lieu le 19 juin 2025 en présence du maire, de l'artiste, des enfants et parents des groupes scolaires et de la DiRIF ! Un bel exemple d'appropriation des infrastructures routières au niveau local !



Participation à des séminaires thématiques



Séminaire régional sur le bruit des infrastructures de transport

Un séminaire régional sur le bruit des infrastructures de transport terrestre a été organisé par la DRIEAT et Bruitparif le 15 octobre 2025 pour faire le point sur l'avancée des Plans de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) et partager des solutions concrètes pour lutter contre les nuisances sonores liées aux réseaux routiers et ferroviaires.

A cette occasion, la DiRIF a rappelé la caractérisation et hiérarchisation des zones bruit critique (ZBC) mais surtout les solutions de lutte contre les nuisances sonores routières mises en œuvre, en soulignant les avantages et inconvénients.



Séminaire sur la lutte contre les dépôts illégaux de déchets

Les dépôts illicites de déchets constituent une problématique récurrente pour de nombreuses communes de Seine-Saint-Denis. Ils génèrent des impacts directs pour les citoyens (nuisances environnementales, sanitaires, dégradation de la qualité de vie) et mobilisent fortement les moyens des collectivités territoriales. Ces dernières sollicitent régulièrement l'appui de l'État pour traiter ce phénomène.

Afin d'accompagner les élus dans leurs démarches et de renforcer la coordination entre acteurs, la préfecture de la Seine-Saint-Denis a organisé, le 11 décembre 2025, un séminaire sur la lutte contre les dépôts illégaux de déchets, auquel la DiRIF a participé pour partager son retour d'expérience.



Perspectives 2026



Si la poursuite du programme d'entretien du réseau reste une priorité, l'année 2026 sera marquée par l'avancée de plusieurs grands projets :

Lancement de la feuille de route transition écologique

Mise en œuvre de la feuille de route transition écologique 2026-2029 par la DiRIF, qui s'inscrit dans la démarche de planification écologique de l'État, visant à atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050.

Programme de modernisation des tunnels

Poursuite et achèvement des travaux engagés sur le tunnel de Chennevières (RN12) et lancement des travaux du tunnel de La Courneuve (A86) à partir d'avril 2026.

Travaux de renforcement des ouvrages d'art

Poursuite des travaux de renforcement des tunnels de Neuilly-sur-Seine (RN13) et du Landy (A86) pour assurer leur pérennité et garantir la sécurité des usagers.

Desserte du Port de Bonneuil-sur-Marne

Relance des travaux de prolongement de la RN406 visant à améliorer la desserte du port de Bonneuil à partir d'avril 2026 pour favoriser le développement économique du secteur.

Mise en œuvre du projet de service de la DiRIF 2025-2029

L'année 2026 marquera officiellement la mise en œuvre du projet de service, suite à la tenue du séminaire de l'encadrement le 18 décembre 2025.

Cela se traduira dès le début de l'année 2026 par la mise en place des premières réorganisations internes mais également par le déploiement de la démarche 100 % sécurité, avec une instance interne de pilotage dédiée.

La concertation sur la réorganisation des compétences au sein des AGER sera également engagée. L'avancement des actions définies fera l'objet d'un suivi régulier.



Crédits photos :

Couverture : Jean-Christophe Hecquet, Amal Quasmi, Sylvain Cambon, Pierre-Baptiste Delpuech, DiRIF

P.03 : Amal Quasmi

P.05 : Sylvain Cambon, Amal Quasmi, Timelapse GO

P.06 : Amal Quasmi

P.08 : Amal Quasmi

P.09 : Hélène Lambert

P.10 : Pierre-Baptiste Delpuech, Hélène Lambert

P.11 : Amal Quasmi

P.12 : MTES, Amal Quasmi

P.13 : Amal Quasmi

P.14 : Amal Quasmi

P.15 : Jean-Christophe Hecquet, Amal Quasmi

P.16 : Jean-Christophe Hecquet, Amal Quasmi

P.17 : DiRIF

P.18 : Arnaud Bouissou, DiRIF

P.19 : Jean-Christophe Hecquet, Amal Quasmi

P.20 : DiRIF

P.21 : Timelapse GO, Amal Quasmi

P.22 : Sylvain Cambon, PFR Studio

P.23 : Jean-Christophe Hecquet, Amal Quasmi

P.24 : Département de l'Essonne, Groupe NGE

P.25 : Amal Quasmi

P.26 : Amal Quasmi

P.27 : DiRIF, Amal Quasmi

P.28 : Amal Quasmi

P.29 : Amal Quasmi, DRIEAT, Préfecture de la Seine-Saint-Denis

P.30 : Amal Quasmi

Pictogrammes : Noun Project

Cartographies : DiRIF/SGPR - Joël Chardinne, Parimage

Conception : DiRIF / Communication - Mai 2026 - Mise en page : Christophe Lambletin



Pour en savoir plus

Consultez le Panorama des activités 2025 de la DRIEAT
www.driat.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des routes d'Île-de-France (DiRIF)
15-17 rue Olof Palme, 94046 CRETEIL cedex

www.dir.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr



Certificat N°A 1607-9001

Dépôt légal : Juin 2026
ISBN : 978-2-11-186452-8